

Image not found or type unknown



Immobilisation de mon véhicule

Par **TClavier**, le **20/10/2009** à **12:38**

Bonjour,rnrnJ'avais, afin de prêter ma place réservée à un ami, garé mon véhicule sur une place de parking visiteur de ma résidence, sans savoir que celles-ci devaient être réservées à l'avance. Le gardien a relevé l'arceau devant ma voiture m'empêchant de sortir. Est-ce légal?